



CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DE  
SAINT-PARGOIRE  
34230

Tél. : 04 67 98 70 01  
Fax : 04 67 98 79 28

Résidence MONTPLAISIR  
34230 SAINT-PARGOIRE  
☎ 04 67 98 76 22  
[montplaisir@gecoh.fr](mailto:montplaisir@gecoh.fr)

## C.C.A.S DE SAINT-PARGOIRE – HERAULT

### DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 21 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt et un mai à dix heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien SOULIER, Président.

Date de convocation : le 13/052026  
Nombre de conseillers en exercices : 13

Nombre de conseillers présents : 10  
Nombre de voix : 12

- **Etaient présents** : Sébastien SOULIER, Xavier NOBLET, Martine LAMOUREUX, Marion HOLVOET, Karim HADDAD, Odile SOULIER, Martine TOURETTE, Monique GIBERT, Sylvette LAVERGNE, Stéphanie GOUZIN

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- **Etaient absents excusés** : Alexandra PUJOL, Stéphanie ZAMENGO, Anne Marie MARTIN

- **Procurations** : Alexandra PUJOL à Marion HOLVOET  
Anne Marie MARTIN à Martine TOURETTE

Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 10 heures 30.

#### **Délibération n° 2026-09 / Election du Vice-président**

Vu l'article R.123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles disposant que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président » ;

Considérant que Monsieur le Président du CCAS a invité les membres présents du Conseil d'Administration à faire acte de candidature ;

Considérant que Monsieur Xavier NOBLET s'est porté candidat à la fonction de Vice-Président du CCAS ;

Conformément à l'article R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est procédé à la désignation du Vice-Président à bulletins secrets ;

**Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :**

- Élire le Vice-Président du Conseil d'Administration du CCAS

### **Résultat du scrutin**

- Nombre de votants (dont pouvoir) : 12
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 7

A OBTENU :

### **Candidature de Xavier NOBLET**

- Pour : 12
- Contre : 0
- Blancs : 0

**Xavier NOBLET est proclamé Vice-président du Conseil d'Administration du C.C.A.S**

Le Président du C.C.A.S,  
M. Sébastien SOULIER

